



Départ a l'étranger avec un enfant

Par **virginienolan**, le **21/04/2008** à **20:08**

je suis séparée du père de mon enfant qui a 2 ans. nous n'étions pas mariés et notre fils porte son nom. je voudrais partir vivre en belgique je dois passer devant le juge des affaires familiales le 11 juin. le père veut que la totalité des frais de transport pour les visites soit a ma charge. il me menace sinon de demander au juge une interdiction de sortie de territoire. peut il me prendre mon enfant si je pars avant l'audience? peut il me contraindre à rester en france avec mon fils? si j'attends le mois de juin pour partir et qu'il demande au juge de repousser l'audience est ce que je peux demander au juge l'"autorisation" de refaire ma vie a 250km en belgique? et l'enlèvement d'enfant? peut il porter plainte pour ça alors que je ne refuse pas qu'il voit son fils?

merci de me répondre et de me rassurer